



# Association ADOSEN

## Charte éthique

Tout membre de l'association ADOSEN accepte au moment de son adhésion la présente charte (dite « Charte éthique») qui définit les valeurs d'ADOSEN et les principes d'engagement au sein de l'association.

### L'association ADOSEN

Association de loi 1901, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, ADOSEN a pour vision de **co-construire avec les jeunes un avenir sain, citoyen, et solidaire. Pour ce faire, elle contribue à l'émancipation et au bien-être des jeunes en les aidant à questionner leurs comportements et leurs représentations.**

L'association s'appuie sur la **démarche de prévention réflexive** qu'elle a créée. Cette démarche est à la base de toutes nos interventions en classe et outils pédagogiques. Elle offre des outils précieux pour aider les jeunes à construire leur jugement, à penser par eux-mêmes, et avec les autres.

Cette démarche structure les 4 piliers d'activités de l'association : l'intervention auprès des jeunes, la création d'outils pédagogiques, la formation, et la coopération pédagogique.

Les principes d'action de l'association sont :

- Considérer les jeunes comme des interlocuteurs valables
- Reconnaître le pouvoir transformateur du questionnement
- Faire de la réflexion un levier d'émancipation
- Favoriser une meilleure compréhension de soi et du monde



3 square Max Hymans  
75015 PARIS

+33 (0)06 19 29 76 52  
[contact@adosen-sante.com](mailto:contact@adosen-sante.com)

SIRET 784 547 549 00062  
Code APE 94.99Z

## **Adhésion**

Pour devenir membre de l'association, il faut :

- être majeur ;
- adhérer aux valeurs d'ADOSEN

L'association se garde le droit de résilier l'adhésion de toute personne qui ne respecterait pas la présente Charte éthique.

Tout membre de l'association possède un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Chaque membre peut contribuer aux actions de l'association :

- Participer aux Assemblées Générales ;
- Prendre part aux décisions par son vote ;
- S'investir bénévolement dans les activités d'ADOSEN
- Soutenir financièrement ADOSEN sous forme de don.

## **Engagements du membre de l'association**

Le membre de l'association s'engage à respecter les principes suivants :

- Partager les principes d'ADOSEN et les valeurs de solidarité, de démocratie et de laïcité
- Promouvoir la démarche de prévention réflexive ;
- Respecter, promouvoir et garantir les principes de liberté de conscience et de non-discrimination. Ainsi, nulle personne ne saurait être traitée moins favorablement en raison de critères, réels ou supposés, tels que l'apparence, la croyance, l'âge, le sexe, le genre etc.
- S'abstenir de toute forme de prosélytisme idéologique ou religieux et de toute attitude moralisatrice ou culpabilisante ;
- S'abstenir de toute action qui risquerait de nuire à l'image, à la crédibilité et à la réputation de l'association ADOSEN.

**J'ai bien pris connaissance de la Charte éthique et y adhère.**

Fait à .....

Le .....

M.....



3 square Max Hymans  
75015 PARIS

+33 (0)06 19 29 76 52  
[contact@adosen-sante.com](mailto:contact@adosen-sante.com)

SIRET 784 547 549 00062  
Code APE 94.99Z